



**Musique**  
**Théâtre**  
**Dessin-Peinture**  
**Bande dessinée**

***Cours tous âges, tous styles, tous niveaux***

***Horaires sur [aimparis.fr](http://aimparis.fr)***

**M° Monge** (7) (10)

7 rue de l'Épée de Bois - 05° - Bus : 47 / 67 / 89 / 27 / 21 / 84

**M° Bastille** (1) (5) (8)

11 rue Amelot - 11° - Bus : 86 / 87 / 69 / 20 / 76 / 91

**M° Voltaire** / Père Lachaise / Philippe-Auguste / Charonne (2) (3) (9)

16 rue Gerbier - 11° - Bus : 20 / 46 / 56 / 61 / 69 / 76 / 86

**M° Daumesnil** / Dugommier / St Emilion (6) (8) (14)

8 rue de Wattignies - 12° - Bus : 64 / 87 / 24 / 29 / 46

**M° Place d'Italie** / Olympiades (5) (6) (7) (14)

8 rue Albert Bayet - 13° - Bus : 27 / 47 / 57 / 62 / 64 / 67 / 82 / 83

**M° Plaisance** / Pernety (13)

5 rue Boyer-Barret - 14° - Bus : 62 / 58 / 28 / 48 / 95

**M° Convention** / Vaugirard (12)

85 rue de l'Abbé-Groult - 15° - Bus : 39 / 49 / 62 / 70 / 80 / 88 / 89

**M° Lourmel** (8) (T3)

16 villa Frédéric Mistral - 15° - Bus : 39 / 42 / 62 / 80 / 88

**L'Equipe pédagogique**, en liaison permanente pour un suivi de l'élève, n'a de cesse d'améliorer la **qualité** des prestations, les professeurs salariés ayant accès à de nombreuses **formations professionnelles et continues** grâce au dynamisme du **pôle formation de l'AIMP** (site : formation-musicale.org). En musique, les cours sont dispensés par des **professeurs** qui sont aussi des **artistes-concertistes**. En théâtre, les professeurs mènent parallèlement leur carrière d'acteur et de comédien. En arts plastiques, nos professeurs exposent régulièrement leurs œuvres.

**Editorial** **L'Académie Inter Musicale de Paris, l'AIMP**, a été créée en **1989**. Forte d'une longue expérience, elle ouvre à tous, quel que soit leur lieu de domicile, **huit écoles** conviviales de **proximité** : les **Académies Musicales**. Gérées par les élèves et pour les élèves, en **association**, ces écoles de musique **classique** proposent aussi d'autres formes de musiques : **jazz, musiques traditionnelles, percussions...** ainsi que des Ateliers d'Arts et d'Activités : **théâtre, dessin-peinture, bande dessinée...** Libre choix est laissé à l'élève de s'inscrire à **plusieurs types de cours** pour son complet épanouissement artistique personnel.

Les cours s'adressent à toute personne, **sans limite d'âge ou de niveau** et chaque âge y trouve son plaisir. Dès 1 an, les **tout-petits** s'initient au monde sonore. Les **enfants** pratiquent, **après l'école**, un instrument tout en apprenant les indispensables bases de l'écriture musicale.

Les plus passionnés s'épanouissent en jouant avec d'autres. Les Académies Musicales accueillent les **adultes** avec toutes leurs spécificités : si des **cours du soir** sont conçus pour ceux qui travaillent, des **horaires en journée** permettent aux **seniors** de mettre à profit le nouveau temps libre de la retraite. **La diversité des lieux d'implantation, des horaires (matinée, après-midi ou soirée)** et des jours ouvrables (**du lundi au samedi**) permet à chaque élève d'organiser au mieux son emploi du temps.

**CINQ ACADÉMIES MUSICALES** sont **regroupées au sein de la fédération AIMP**. L'administration y est mutualisée au sein d'un **secrétariat central**.

Acteur de la vie associative locale, **le réseau** des Académies Musicales et de leur fédération AIMP, agréées par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, **s'appuie sur les valeurs de l'Éducation Populaire**. Entendant se démarquer du secteur marchand et, pour entreprendre autrement, l'AIMP est adhérente au Conseil National des Employeurs d'Avenir (CNEA), syndicat d'employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire pour la branche professionnelle ECLAT (de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs, et

de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires).

## **LA VIE DES ACADÉMIES**

Les élèves participent, s'ils le désirent, aux nombreuses **auditions, spectacles ou expositions**, individuellement ou en groupes, qui sont organisés tout au long de l'année.

Lors des **concerts**, les enseignants et les jeunes talents font la joie du public toujours plus nombreux des élèves de l'AIMP et de leurs proches.

Des **stages** ponctuels peuvent être proposés durant les vacances scolaires ou les week-ends.

L'AIMP organise des **partenariats avec des comités d'entreprise** en proposant aux salariés des cours de musique sur leur lieu de travail.

Les élèves reçoivent les informations concernant les activités et manifestations culturelles de l'AIMP ; ils y bénéficient de réductions.

Les Académies Musicales sont des **lieux de rencontres pour les mélomanes et plus largement pour les amateurs d'arts**. Les élèves trouvent dans ces écoles une **ambiance sympathique et conviviale**.

## **MUSIQUE POUR LES JEUNES ENFANTS**

*Notre pédagogie s'inspire des différentes méthodes actives éprouvées et reconnues. Nos professeurs sont recrutés pour leur formation initiale à l'une ou plusieurs des grandes méthodes telles que Orff, Martenot, Willems, Dalcroze, Montessori, Baschet... La compétence de l'équipe est soutenue au moyen de formations continues dynamiques, non seulement à ces méthodes mais également aux concepts du développement de l'enfant, de la psychomotricité... et de nombreux autres thèmes. (voir notre site : [formation-musicale.org](http://formation-musicale.org)). Ainsi, notre choix est de ne pas se limiter à une seule de ces approches musicales mais de s'en nourrir pour s'adapter au plus près à la réalité de chaque enfant et chaque groupe d'enfants.*

*Accueillir, écouter et accompagner l'enfant dans son activité musicale exploratoire spontanée est au cœur du projet musical que l'AIMP propose aux jeunes enfants. Respectant son développement psychoaffectif et sensoriel, ce cycle est gradué en deux phases :*

**1. L'éveil**, au cours duquel les ressources musicales sont mises en œuvre de façon ludique au service du développement général de l'enfant.

**2. Les apprentissages fondamentaux**, où l'objectif devient plus spécifiquement la musique elle-même et les connaissances qui seront indispensables à sa pratique.

## 1. Éveil musical des tout-petits

### **POUPONNIÈRE MUSICALE 30mn /semaine**

**102 € /trim**

Dans des activités collectives et à l'écoute de l'autre et parce qu'il montre une grande sensibilité aux modulations sonores, vocales et musicales, l'enfant enrichit son expression et ses échanges via les divers jeux instrumentaux et vocaux, des petites histoires musicales qui lui sont proposés. Ceux-ci s'alimentent du riche répertoire traditionnel mondial (berceuses, comptines, chansons, musique symphonique, etc.)

**1ère année** (*naiss. jan-sep 2019*) Un des parents est invité à participer activement. La relation parents-enfant s'enrichit de cette dimension musicale, poursuivie avec bonheur à la maison.

**2ème année** (*naiss. 2018*) Les parents ne sont en principe là que quelques séances, ce qui prépare la future séparation (le nombre de séances avec les parents est laissé à l'appréciation du professeur, selon les enfants et les groupes)

### **JARDIN MUSICAL**

**1ère année** : *petits de maternelle (naiss. 2017)* **40 min/semaine 123 € /trim**

L'enfant approfondit les reconnaissances auditives : timbres, hauteur, durée. Il développe son sens de la pulsation et du rythme, affine la maîtrise de ses gestes et de ses déplacements.

**2ème année** : *moyens de maternelle (naiss. 2016)* **50 min/semaine 135 € /trim**

Les exercices sont plus sophistiqués, les danses plus complexes, le vocabulaire des chansons plus étendu, la tessiture plus ample. Les instruments sont reconnus parmi d'autres jouant simultanément.

## 2. Apprentissages fondamentaux des plus grands

*Les groupes d'enfants sont constitués selon la scolarisation puis l'année de naissance.*

### **INITIATION MUSICALE 1h /semaine**

**141 € /trim**

*Grands de maternelle (naiss. 2015)*

Toujours dans le plaisir du jeu et de la découverte, l'enfant devient plus conscient de ses perceptions sonores et de ses intuitions musicales. La pratique de la voix et d'instruments mélodiques et rythmiques conduisent à

intégrer des notions simples du langage musical. Les présentations d'instruments l'aident à choisir par lui-même celui qu'il pratiquera.

### **TRANSITION de l'éveil au solfège 1h /semaine** **141 € /trim**

*Cours préparatoire et cours élémentaire 1ère année (naiss. 2013 et 2014)*

Accompagnant de manière douce le passage entre « INITIATION MUSICALE » et « SOLFÈGE-Formation-Musicale », ce cours en petits effectifs permet aux enfants d'acquérir les bases nécessaires à l'apprentissage instrumental. Dès le début de l'année, le professeur aborde le solfège en associant ludique et sérieux. Tout en restant dans le cadre des pédagogies actives d'éveil musical (basées sur la voix, le corps, l'écoute...), la classe de « TRANSITION de l'éveil au solfège » a pour ambition de former les élèves aux essentiels de la musique : lecture et écriture de notes, battues de mesures, notions simples de théorie musicale... Le professeur dispose d'un riche instrumentarium ; il peut s'appuyer sur les instruments pratiqués par certains enfants en cours individuels et utiliser les morceaux et partitions en cours d'apprentissage, afin de rendre encore plus concrète l'interaction entre le solfège et la pratique d'un instrument.

Dans ce cours, des présentations d'instruments sont proposées par de plus grands élèves d'autres classes, pour une meilleure connaissance de l'ensemble des instruments de l'orchestre et pour aider au choix instrumental, lorsqu'il n'est pas encore fait. Les acquis de l'année aboutissent à la production d'un mini-concert lors d'une audition générale des élèves.

*Matériel demandé : feutre pour tableau effaçable et chiffon - crayon papier et gomme. Certains professeurs pourront demander un cahier et / ou un protège document (lutin) : nous mettons à disposition dans les salles des feuilles avec portées.*

## **COURS THÉORIQUES (COLLECTIFS)** **ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES**

### **SOLFÈGE (Formation Musicale) 1h /semaine** **96 € /trim**

*(Possible en cours individuel, au tarif du cours individuel)*

Les groupes sont constitués selon le niveau musical et selon l'âge. Un enfant doit au minimum être scolarisé en CE2 pour aborder la 1ère année ou en CE1 s'il a suivi le cours Transition. Des horaires spécifiques pour adultes et adolescents sont proposés pour les 3 premières années.

Utilisant des méthodes actives et vivantes, axées sur les pièces du répertoire, le professeur amène les élèves à intégrer toutes les notions musicales du langage et de l'écriture, indispensables à une bonne maîtrise de la pratique instrumentale, dans une ambiance conviviale et studieuse. Les groupes sont constitués chaque année de façons homogènes. Selon les effectifs, les adultes et les adolescents se retrouvent dans les mêmes classes à partir de la 4ème année. Un contrôle continu des connaissances est mis en place. Le passage dans le niveau supérieur est automatique ; l'élève pourra s'appuyer sur l'avis du professeur pour demander son redoublement.

*Dispenses possibles après la 4ème année pour ceux qui suivent un cours de pratique collective à l'Académie : orchestre, orchestre des jeunes, musique de chambre, musique d'ensemble, ateliers...*

### **SOLFÈGE CHANTEUR 1h /semaine** **99 € /trim**

Ce cours de déchiffrage du répertoire vocal s'adresse aux élèves qui souhaitent perfectionner la lecture à vue des œuvres vocales, monodiques et polyphoniques. Tous les répertoires et tous les styles sont abordés utilisant des méthodes de travail fondées sur une pédagogie active.

*3 années de formation musicale conseillées..*

### **ÉCRITURE MUSICALE** **177 € /trim**

Durée hebdomadaire du cours selon le nombre de musiciens : 2 élèves = 40 mn / 3 = 60 mn, etc.

Par l'étude pratique de l'harmonie, du contrepoint, de l'analyse, de l'instrumentation et de la composition, l'élève acquiert les outils propres à développer sa créativité personnelle. Ce cours (exigeant) s'adresse à tous ceux qui ont envie de composer de la musique, mais aussi à ceux qui souhaitent en comprendre le fonctionnement dans le détail.

*5 années de formation musicale nécessaires.*

### **HARMONIE JAZZ 1h /semaine** **99 € /trim**

Ce cours s'adresse tout particulièrement aux instrumentistes et chanteurs désirant aborder et approfondir les codes harmoniques, mélodiques, rythmiques et culturels du répertoire jazz et des musiques actuelles. L'objectif du cours est d'aider les élèves à comprendre et entendre ces codes afin qu'ils puissent les intégrer dans leur jeu et développer leurs propres improvisations.

*3 années de formation musicale et / ou de pratique instrumentale conseillées.*

## **COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT**

*L'apprentissage instrumental nécessite de jouer tous les jours donc d'avoir l'instrument à la maison.*

**Musique classique, baroque ou ancienne : piano, guitare, chant lyrique, harpe, flûte traversière, clarinette, hautbois, violon, alto, violoncelle, contrebasse, saxophone, trombone, trompette, accordéon chromatique, xylophone, flûte à bec, clavecin, luth, viole de gambe...**

L'élève étudiera avec le professeur les problèmes techniques, le déchiffrage et l'interprétation des pièces du répertoire. Ce cours s'adresse à tous, débutants ou confirmés, dès 5 ans à 8 ans selon l'instrument et jusqu'aux adultes.

Il est obligatoire de suivre parallèlement un cours de solfège ou d'éveil musical.

*Des **dispenses de solfège** sont possibles à partir de la 6ème année pour les enfants et de la 4ème année de solfège pour les adultes. Les **demandes de dispenses** doivent être accompagnées : d'un certificat d'inscription (pour des élèves suivant le solfège dans une autre école) ou d'un justificatif du niveau requis (si le niveau a été atteint hors Académie Musicale) ou d'une autorisation du professeur d'instrument pour les autres cas (formulaire à demander au secrétariat).*

**Musique jazz, rock, variété, musiques du monde...: batterie, piano, guitare acoustique ou électrique, guitare flamenca, guitare d'accompagnement, accordéon diatonique, basse électrique, contrebasse, chant, saxophone, percussions...**

La pédagogie est adaptée à l'instrument et au style choisi, historiquement de transmission essentiellement orale, ou, sur les développements technologiques d'aujourd'hui. Le cours de solfège reste un soutien conseillé. Il peut toutefois dans certains cas et selon l'instrument, l'avis du directeur ou du professeur, être ou devenir rapidement facultatif.

**Tarifs trimestriels selon la durée hebdomadaire conseillée :**

(moins de 7 ans uniquement)	<b>20 mn :</b>	<b>177 € /trim</b>
(débutant)	<b>30 mn :</b>	<b>255 € /trim</b>
(pratique de plus de 30 mn / jour)	<b>40 mn :</b>	<b>333 € /trim</b>
(pratique de plus de 60mn / jour)	<b>50 mn :</b>	<b>411 € /trim</b>
(pratique intensive)	<b>60 mn :</b>	<b>489 € /trim</b>

*Différents cours d'instruments peuvent vous être proposés en différentes langues, les professeurs pouvant enseigner dans leur langue maternelle. Ces cours s'adressent à des personnes souhaitant apprendre la musique dans leur langue ou à tous ceux désirant renforcer leur apprentissage de la langue. Pour plus de détails, reportez-vous au site de l'AIMP.*

## **PRATIQUES COLLECTIVES**

*Elles sont les lieux privilégiés du plaisir des échanges musicaux où les élèves mobilisent leurs capacités de partage et d'écoute. Ils y découvrent les outils de base nécessaires à la pratique d'une interprétation collective homogène sous la direction du « professeur - chef d'orchestre / chef de chœur ». Prenez conseil auprès du directeur de votre Académie.*

### **ENSEMBLE (instrumental ou vocal)**

**138 € /trim**

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn, etc.

Après deux ou trois années de travail en cours individuel, les élèves d'un même cours d'instrument peuvent avec leur professeur habituel et sous son impulsion, former duos, trios ou quatuors et, chaque semaine, se retrouver pour jouer régulièrement ensemble. Les ensembles que vous pourrez trouver : chant lyrique, saxophone, guitare classique, flûtes, violoncelles...

*N'hésitez pas à en parler avec votre professeur.*

### **MUSIQUE DE CHAMBRE**

**138 € /trim**

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn, etc.

Les groupes sont constitués selon les instruments et les niveaux de chacun. Ce cours réunit des élèves, pratiquant des instruments différents et ayant acquis une petite autonomie technique et rythmique, qui désirent faire de la musique sous la direction d'un professeur spécialisé.

### **ENSEMBLE D'ART LYRIQUE**

**255 € /trim**

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.

Montons un opéra ! Encadré par un enseignant chanteur et un pianiste-accompagnateur, chaque participant se voit confier un rôle adapté à sa voix, dans une scène d'œuvre lyrique. Complément des cours individuels, ce module permet d'aborder l'aspect théâtral et collectif du chant. Représentations publiques à la clef !

*Information sur les dates et le lieu du cours à venir sur notre site [aimparis.fr](http://aimparis.fr)*



## **ORCHESTRE DES APPRENTIS**

**96 € /trim**

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 30 mn / 4 = 40 mn, etc.

Ce cours s'adresse à tout instrumentiste ayant au moins trois ans de pratique individuelle d'instrument, ayant acquis une autonomie rythmique et désireux de partager la joie de la musique en groupe. Dans le plaisir du jeu et de l'écoute, les apprentis musiciens travaillent et progressent à travers un répertoire varié et adapté au niveau de chacun. Les œuvres peuvent être présentées en audition publique pour le plus grand plaisir de tous.

## **COMEDIE MUSICALE**

**96 € /trim**

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 30 mn / 4 = 40 mn, etc.

Ce cours s'adresse aux enfants, adolescents ou adultes, regroupés par tranches d'âges. Un temps d'observation de quelques semaines permettra au professeur de connaître ses élèves et d'évaluer leurs capacités pour organiser des groupes homogènes. Ensuite, les participants se retrouveront toute l'année pour progresser dans un projet de comédie musicale adapté à chacun. Chant, jeux scéniques et danse font partie intégrante de cet atelier avec pour objectif de présenter le travail accompli en spectacle à la fin de l'année.

## **ORCHESTRE le samedi après-midi, 6 fois par trim**

**135 € /trim**

Lieu d'échange et de convivialité par excellence, l'orchestre est aussi pour chaque instrumentiste un lieu de découverte et de perfectionnement. Pour les cordes et les vents d'un certain niveau, il constitue le prolongement indispensable du travail personnel et du cours individuel. Les œuvres sont ensuite présentées en auditions publiques.

*A l'AM15 Lourmel, le samedi de 14h à 16h, avec Olivier Miquel : information sur les samedis retenus sur [aimparis.fr](http://aimparis.fr)*

## **CHORALE /GROUPE VOCAL**

**enfants 1h /semaine** (à partir du CP)

**54 € /trim**

**adultes 1h30 /semaine**

**78 € /trim**

Les styles abordés peuvent varier selon les enseignants ; pour plus de détails, nous vous invitons à consulter notre site internet. Tout le plaisir de chanter ensemble. Participation aux concerts des élèves.

*Une année de formation musicale conseillée.*

## **MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO) 177 € /trim**

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 40 mn / 3 = 60 mn, etc.

Du hip hop au classique, l'ordinateur offre une interaction visuelle et auditive avec l'acte musical qui, avec l'aide de l'enseignant, lui permettra d'apprivoiser les mécanismes qui régissent la musique. L'élève viendra au cours muni de son matériel : ordinateur portable, séquenceur (licence de Cubase, Logic, DP, ou Sonar), instruments virtuels (plug-ins de son choix), casque, et si possible clavier USB / MIDI.

*2 années de formation musicale conseillées.*

## **ATELIER JAZZ adolescents-adultes 2h /semaine 216 € /trim**

Les aspects les plus complets, tels que l'harmonie (grilles, gammes, accords...), l'improvisation, l'histoire du jazz (ses grands noms), seront abordés en s'appuyant sur une pratique intensive et collective de votre instrument. Le dernier cours de chaque trimestre peut être remplacé par une Jam Session à une date choisie par le professeur.

*2 à 3 années d'instrument conseillées. Harmonie jazz conseillée.*

## **PERCUSSIONS 1h/semaine 111€ /trim**

*enfants (à partir du CP)/ado-adultes*

Cet atelier propose une découverte de différentes percussions provenant d'Afrique de l'ouest, de l'Amérique latine, des Antilles... L'apprentissage commence par des jeux ; les élèves abordent progressivement la technique instrumentale puis un répertoire de rythmes traditionnels. Représentations publiques à la clef !

## **ATELIER MUSIQUES ACTUELLES ROCK 1h /semaine 111 € /trim**

*adolescents-adultes*

Des musiques de la bande FM aux standards pop-rock des dernières décennies, cet atelier s'adresse aux élèves autonomes dans leur instrument pour se retrouver chaque semaine dans un groupe animé par un professeur spécialisé. Tant pour la guitare électrique, la basse, le clavier, la batterie, le chant, les vents ou les cuivres cet atelier permet à chaque musicien de finaliser l'apprentissage solitaire de son instrument dans une pratique collective en y partageant ses goûts musicaux.

*2 à 3 années d'instrument conseillées.*

## **EVEIL THEATRAL**

*Tous les enfants ont un potentiel théâtral. L'enseignant développe leurs capacités à construire des histoires et à les représenter spontanément. Les cours d'éveil théâtral peuvent donner lieu à des petites présentations pour les parents invités ponctuellement dans les cours.*

### **THÉÂTRE DES PETITS 1h /semaine**

**141 € /trim**

*Petits et moyens de maternelle (naiss. 2016 et 2017)*

Dès les premières rencontres, l'exploration et la « récolte » des différents univers imaginaires des enfants et de leur groupe, permettent la création « d'histoires-mosaïques » autour de petits contes, fabulettes, jeux de doigts, histoires improvisées, jeux dramatiques avec figurines et bibelots...

### **THÉÂTRE DES GRANDS 1h /semaine**

**141 € /trim**

*Grands de maternelle et cours préparatoire (naiss. 2014 et 2015)*

Ces cours permettent une sensibilisation ludique à l'écoute de soi et de l'autre par la théâtralisation de contes et de scénettes. L'enfant et le groupe s'approprient les univers imaginaires de chacun : expression corporelle, mise en dialogue de « personnages-totem », jeux dramatiques...

## **THEATRE**

*Enfants (à partir du CE1)*

**1h30 / semaine :**

**162 € /trim**

*Adolescents*

**2h / semaine :**

**216 € /trim**

*Adultes*

**2h / semaine :**

**216 € /trim**

À partir de huit ans, des débutants aux élèves avancés partageant la passion du théâtre, ces ateliers sont aussi une source de distraction, de détente et d'épanouissement personnel. Par le jeu, dans la convivialité et la confiance, le professeur utilise les potentialités émotionnelles de l'individu tout en s'appuyant sur une dynamique de groupe. L'atelier forme aux différentes techniques de diction, de respiration et d'improvisation pour permettre d'aborder l'interprétation du répertoire. Au travers de sketches, de scènes du théâtre classique ou contemporain, de scènes-cinéma, l'élève affirme son expression et sa gestion de l'espace. Une approche vivante du théâtre et une sensibilisation au texte lui permettent de construire son personnage. Le spectacle de fin d'année est une stimulation supplémentaire et l'occasion de présenter un travail abouti. C'est vivre sur scène toutes sortes de situations, partager beaucoup de rires et d'émotions.

## **DESSIN PEINTURE**

*L'école fournit papier, planche, chevalets, supports pour dessiner. Chaque élève se procurera son matériel qu'il amènera à chaque cours (liste donnée par le professeur en début d'année).*

### **Éveil dessin-peinture**

*Les jeunes enfants s'initient dans une ambiance ludique au dessin, à la peinture et au collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et de développer leur imaginaire.*

#### **DESSIN-PEINTURE PETITS 1h /semaine**

**141 € /trim**

*Petits et moyens de maternelle (naiss. 2016 et 2017)*

Les tout-petits s'initient ensemble au dessin (crayons, pastels) et à la peinture (gouache). Les sujets ou les artistes abordés sont variés, ceux-ci sont présentés aux enfants à travers des livres et des histoires. Leurs travaux sont régulièrement affichés au sein de l'école.

#### **DESSIN-PEINTURE GRANDS 1h /semaine**

**141 € /trim**

*Grands de maternelle et cours préparatoire (naiss. 2014 et 2015)*

A travers des thèmes ou des artistes, chaque fois différents, les enfants développent ensemble leur pratique du dessin (crayon, fusain), de la peinture (aquarelle, gouache, pastel) sur différents supports et du collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et développer leur imaginaire, leur créativité et leur sens critique.

#### **DESSIN-PEINTURE 2h /semaine**

**216 € /trim**

*enfants (à partir du CE1) / adolescents /adultes*

Dans une dynamique ludique pour les enfants et une ambiance conviviale pour les plus grands, chaque élève développe sa créativité, son imagination et son sens critique et découvre les multiples facettes des Arts Plastiques. Différentes techniques : crayon, fusain, gouache, pastel, impression, volume... peuvent y être enseignées.

Des thèmes ayant pour tremplin la découverte d'artistes sont proposés afin d'éveiller l'imaginaire et la curiosité tout en enrichissant la culture artistique.

## **BANDE DESSINEE**

#### **(Enfants à partir du CP, adolescents / adultes) 2h/semaine**

**216€/trim**

De la création d'histoires à la réalisation de planches dessinées, en passant par le scénario et son découpage, le dessin, la couleur, l'enfant part à la rencontre de son propre univers. Différents médiums et supports sont proposés comme autant d'outils pour une libre expression. Echanges autour des créations des enfants, découverte d'auteurs de bande-dessinée.

## **MODE DE PAIEMENT**

Les tarifs indiqués dans le dépliant sont trimestriels, forfaitaires et indivisibles. Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent en cours de trimestre, un autre tarif "au cours" est appliqué.

### **Trois trimestres civils**

4<sup>o</sup> trimestre : lundi 21 sept. 2020 au matin au samedi 19 déc. 2020 au soir

1<sup>o</sup> trimestre : du lundi 4 jan. 2021 au matin au **merc. 31 mar.** 2021 au soir

2<sup>o</sup> trimestre : du **jeu. 1er avr.** au matin 2021 au lundi 5 juil. 2021 au soir

### **Adhésion annuelle 63€**

Obligatoire pour suivre les cours, elle est dégressive trimestriellement et non remboursable. Son règlement doit être effectué, séparément des prestations, par un chèque à l'ordre de : "*Académie Musicale*". S'il souhaite une carte d'élève, l'adhérent fournira une photo d'identité.

### **Paiements échelonnés**

A l'inscription, l'élève dépose tous les chèques, couvrant la totalité des cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les encaissements se font à l'année, au trimestre ou au mois. Les Académies Musicales en indiquent les dates d'encaissement.

## **ANNULATIONS - RETRACTATIONS**

**L'élève ne s'engage que pour un trimestre** et les Académies s'engagent à restituer les chèques correspondant aux cours qui ne seraient plus dus, dans la mesure où **l'annulation est signalée** par courrier simple :

pour le 4<sup>o</sup> trimestre, avant le 9 septembre 2020

pour le 1<sup>o</sup> trimestre, avant le 6 décembre 2020

pour le 2<sup>o</sup> trimestre, avant le 7 mars 2021

## **Annexe à la présente documentation**

« Les conditions des cours à distance selon nos alternatives aux cours en présentiels » sont disponibles sur notre site. Avant l'inscription, l'élève a pris connaissance de cette annexe et accepte un éventuel basculement en cours à distance. **Le basculement en cours à distance ne donne pas droit à une annulation en cours de trimestre.**

## **Un cours manqué n'est pas remboursé**

En cas d'absence ou de maladie d'un professeur, l'Académie fait tout son possible pour prévoir le remplacement du cours ou son remboursement ; toutefois la première annulation de l'année scolaire d'un cours collectif ne donne pas lieu à remboursement. Les éventuelles annulations suivantes sont elles remboursées.

## **CALENDRIER des Vacances 2020-2021**

**Rentrée** : lundi 21 septembre 2020 au matin.

**Toussaint** : samedi 17 octobre 2020 au soir - lundi 2 novembre 2020 au matin.

**Noël** : samedi 19 décembre 2020 au soir - lundi 4 janvier 2021 au matin.

**Février** : samedi 13 février 2021 au soir - lundi 1er mars 2021 au matin.

**Pâques** : samedi 17 avril 2021 au soir - lundi 3 mai 2021 au matin.

**Été** : lundi 5 juillet 2021 au matin.

**Férié ouvert** : samedi 8 mai 2021 (fête de la victoire, Journée de solidarité).

**Férié fermé** : mercredi 11 novembre 2020 (armistice), lundi 5 avril 2021 (lundi de Pâques), jeudi 13 mai 2021 (Ascension), lundi 24 mai 2021 (lundi de Pentecôte).

**Pont de l'Ascension** : fermé pour les élèves (comme à l'Education Nationale) : vendredi 14 mai 2021 et samedi 15 mai 2021

**Inscriptions** : votre **inscription** pour la prochaine rentrée se déroule **en 2 temps** : vous effectuez votre inscription **ADMINISTRATIVE** à partir du 8 juin. Cette inscription **ADMINISTRATIVE** vous permet d'accéder aux inscriptions **PEDAGOGIQUES** : ensuite, vous serez joints par téléphone pour **choisir prioritairement vos HORAIRES**, dans l'ordre de réception et numérotation de votre dossier **ADMINISTRATIF**. Cette procédure globale d'inscription vous permettra d'éviter les longues files d'attente de la rentrée.

**Sur notre site**, vous trouverez dans le courant du mois de juin les horaires 2020-2021 de nos cours collectifs et jours de cours selon l'instrument désiré.

**Conditions d'annulation, de modification de l'inscription ou de changement d'horaire** : aucun chèque, n'est présenté en banque avant le 4 septembre date à partir de laquelle nous présentons en banque votre chèque d'adhésion et le premier chèque de prestations ; la date limite d'annulation est fixée au 9 septembre.

Une fois vos horaires validés avec le secrétariat, les demandes de changement seront acceptées jusqu'au 9 septembre, par téléphone ou email. Si les horaires ne vous convenaient plus et si nous n'arrivions pas à trouver d'autres horaires à votre convenance, nous vous restituerions intégralement tous vos chèques, adhésion et prestations ou nous vous rembourserions s'ils ont été débités. Passé le 9 septembre 2020, vous serez engagé pour les cours de septembre à décembre 2020.

**Enfin, si vous n'effectuez pas d'inscription avant les vacances d'été, vous serez les bienvenus en septembre, sous réserve de patience, d'horaires et de places à votre convenance. A bientôt de vous rencontrer.**

### **AIMP - Pôle formation**

**Pour nos professeurs**, des formations valorisent leurs compétences initiales en élargissant leur champ d'action et affinant leur expertise ; elles permettent de répondre aux multiples formes de demandes des élèves, chacun exprimant son histoire musicale, ses goûts, ses envies. Cette mobilisation nous permet de proposer des cours pour de nombreux styles ou disciplines, tous les âges et tous les niveaux.

**Pour les élèves salariés**, le Pôle Formation, déclaré organisme de formation, peut étudier avec eux les possibilités de **prise en charge** des coûts pédagogiques par leurs employeurs.

**Pour les entreprises** qui souhaitent offrir à leurs salariés des formations musicales **dans le cadre du Plan de Formation**, nous sommes là pour envisager de construire des **formations adaptées aux besoins de l'entreprise**. Contact : **01 45 65 02 22** – site : [pole-formation@aimparis.fr](mailto:pole-formation@aimparis.fr)

# INSCRIPTIONS

**du 21 septembre au 15 octobre 2020**

**M° Monge**, 7 rue de l'Épée de Bois – 75005 **jeudi 17h-19h30**

**M° Bastille**, 11 rue Amelot – 75011 **mardi 17h-19h30**

**M° Voltaire**, 16 rue Gerbier – 75011 **mercredi 17h-19h30**

**M° Daumesnil**, 8 rue de Wattignies – 75012 **lundi 17h-19h30**

**M° Place d'Italie**, 8 rue Albert Bayet – 75013 **mardi 17h-19h30**

**M° Plaisance**, 5 rue Boyer-Barret – 75014 **jeudi 17h-19h30**

**M° Convention**, 85 rue Abbé-Groult – 75015 **mardi 17h-19h30**

**M° Lourmel**, 16 villa Frédéric Mistral – 75015 **jeudi 18h-19h30**

---

Et au **secrétariat central**, du **lundi au vendredi 11h30-13h**

code B18250 - fond de cours

1 rue Henri Becque - Hall D BAL 98 - 75013 Paris

*Vous pouvez réaliser votre inscription pour une Académie Musicale depuis toutes les permanences des Académies Musicales ou directement à celles du secrétariat central.*

## **RENSEIGNEMENTS**

**01 45 65 01 02 - musicale@aimparis.fr**

du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h

Découvrez l'AIMP en regardant sur notre site les nombreuses vidéos :

**aimparis.fr**

*Pour la protection de l'environnement, cette brochure a été réalisée sur du papier recyclé.  
Merci de ne pas la jeter sur la voie publique. Donnez la plutôt que de la jeter.*